

A DIJON, UNE MAISON D'ACCUEIL POUR PERSONNES ÂGÉES MARGINALISÉES



SOCIÉTÉ DIJONNAISE DE L'ASSISTANCE PAR LE TRAVAIL (SDAT)

Dijon (21)

Fiche publiée le 27/05/2019

OBJECTIFS

Proposer à des personnes ayant vécu des parcours d'exclusion un logement où vieillir dignement, dans les conditions les plus agréables possibles, en favorisant l'accès aux droits. Garantir le parcours de soins : se soigner, prendre soin de soi, manger à heures fixes, vivre avec les autres, trouver un équilibre. Maintenir l'autonomie avec un étayage médico-social adapté à l'avancée en âge.

PRATIQUE

Rédiger le projet de création d'une maison spécifique.
Demander les autorisations nécessaires à son ouverture.
Réaliser les travaux de réaménagement des anciens locaux.
Développer un EHPA précurseur dans le cadre du règlement à l'aide sociale et dans le respect de la Loi 2002-2. Travailler en équipe pluridisciplinaire dans une dynamique de prévention de réduction des risques.

Prix de journée au 01/01/2018 : 79,58 euros



RÉPONDRE À DE NOUVEAUX BESOINS

En 1992, la SDAT (Société Dijonnaise de l'Assistance par le Travail), qui gérait des CHRS (Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale), a constaté le vieillissement des personnes accueillies et les difficultés rencontrées pour les intégrer dans les établissements classiques d'hébergement. Interpellée par ce constat, l'équipe de l'association a cherché à trouver une réponse adaptée. En l'absence de cette solution, elle a décidé de créer une structure avec l'accord et le soutien du Conseil Départemental de la Côte d'Or.

Depuis, la MAPAM (Maison d'Accueil pour Personnes Âgées Marginalisées) accueille des personnes de plus de 60 ans issues du secteur de la grande exclusion, des personnes mal logées ou sans domicile ayant une bonne autonomie mais ne pouvant pas vivre seules en logement et ne pouvant pas intégrer une maison de retraite classique pour des raisons de fragilité liées à une période d'exclusion. Cet EHPA bénéficie de 33 places dont 30 chambres

en internat et 3 en milieu diffus (externat).

Les résidents bénéficient d'une chambre individuelle équipée, de services personnalisés et collectifs (restauration, entretien du linge, ménage...). Chaque résident bénéficie d'un accompagnement médico-social individualisé et peut participer à de nombreux ateliers (art-thérapie, médiation animale, photolangage, mémoire, esthétique...), et des vacances en milieu ordinaire. La dimension individuelle de l'accompagnement est toujours présente aux côtés du collectif.



UN PROJET FONDÉ SUR LES PARTENARIATS

Tandis que la direction et le Conseil d'Administration de la SDAT sont gestionnaires et décideurs, une équipe pluridisciplinaire médico-sociale anime la structure, met en place un accompagnement éducatif, élabore le projet de vie individualisé, recueille l'histoire et les habitudes de vie de chaque personne, évalue la dépendance des résidents et propose des solutions adaptées à chacun. Elle assure une veille constante nécessaire « au bien vivre ensemble » et au mieux-être individuel, et accompagne les résidents jusqu'à la fin de vie. L'équipe de la MAPAM multiplie les partenariats avec les acteurs dijonnais, encourage et accompagne la participation des résidents

volontaires aux animations organisées dans la ville. Le Conseil Départemental assure quant à lui le financement de la structure, contrôle le degré de dépendance des résidents, et arbitre toute dérogation liée à l'âge. Enfin, le CCAS et les partenaires du réseau médico-social participent à l'orientation des personnes. Les partenaires apprécient cet établissement qui répond à un besoin pour les personnes vieillissantes en situation d'exclusion. Les EHPAD sont également en lien étroit avec l'EHPA pour mieux répondre aux spécificités des personnes au parcours singulier.

Il existe un conseil de vie sociale au sein de la structure. Des représentants des résidents y siègent et participent à tous les débats et aux prises de décisions les concernant.



APPEL À CONTRIBUTION

Si vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part.
contact@rfvaa.com